

---

# COURRIER SOCIALISTE EUROPEEN

---

SERVICE DE PRESSE du Bureau de liaison des partis socialistes de la Communauté Européenne  
et du Groupe Socialiste du Parlement Européen

LUXEMBOURG - Centre européen, plateau du Kirchberg  
Tél. 477 11 et 47 27 97 - Telex: PARLEUROLUX 494

REPRODUCTION AUTORISEE

-----  
N° 5/1969  
-----

Embargo : 28 novembre 1969  
12 heures

LT

~~AS~~

JB

~~LA~~

~~EX~~

~~BS~~

~~MO~~

-----  
LIBRARY  
DECLARATION DU  
BUREAU DE LIAISON DES PARTIS SOCIALISTES  
DE LA COMMUNAUTE EUROPEENNE  
SUR LA CONFERENCE DES CHEFS D'ETAT OU  
DE GOUVERNEMENT QUI SE TIENDRA LES 1er ET 2  
DECEMBRE 1969 A LA HAYE  
-----

424.92

A la veille de la Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement qui se tiendra les 1er et 2 décembre 1969 à La Haye, le Bureau de liaison des partis socialistes de la Communauté européenne a publié la déclaration suivante. Sont affiliés au Bureau de liaison des partis socialistes de la Communauté européenne les partis suivants : Parti socialiste belge, Parti socialiste italien, Parti ouvrier socialiste luxembourgeois, Parti du travail (Pays-Bas), Parti socialiste unitaire (Italie), Parti social-démocrate allemand, Parti socialiste (France).

Les socialistes constatent avec inquiétude que la crise que traversent actuellement les Communautés européennes menace de réduire à néant les progrès accomplis jusqu'ici dans l'oeuvre d'intégration européenne. De nouvelles impulsions politiques sont indispensables pour donner à la Communauté un nouvel essor. La démocratisation de ses structures politiques doit contribuer à renforcer l'influence des peuples sur la politique

---

- Paraît au moins une fois par mois -

Abonnements: 1 an: 250 frs lux., 6 mois: 150 frs lux.. Banque: Crédit Industriel d'Alsace et de Lorraine, Luxembourg. Compte N° 02/402507 du Courrier Socialiste Européen. - Les articles qui paraissent dans ce bulletin n'expriment pas nécessairement l'opinion des éditeurs.

aux Européens  
communautaire et permettre/de prendre davantage conscience des répercussions profondes de cette politique sur leur vie quotidienne.

La Communauté est en péril. Sa cohésion est notamment menacée par

- \* les disparités existant dans le développement économique et monétaire des six Etats membres;
- \* le fait que l'intégration du secteur agricole, accomplie en dépit de difficultés et de résistances innombrables, ne s'est pas accompagnée de progrès correspondants dans les autres secteurs de la politique communautaire;
- \* le fait que jusqu'à présent aucun accord n'a pu être réalisé sur la démocratisation de la procédure législative communautaire et sur l'élargissement de la Communauté;
- \* l'impulsion que ces déséquilibres et ces lacunes donnent aux tendances à la re-nationalisation de la politique et de l'économie.

La recherche nucléaire commune est remise en cause. Le marché commun agricole se désagrège, cependant que les excédents agricoles deviennent un fardeau intolérable. L'union économique esquissée dans les traités de Paris et de Rome en est restée au stade embryonnaire. La Communauté n'est pas parvenue jusqu'ici à rendre évidents les liens qui existent entre l'intégration économique et le relèvement du niveau de vie. La volonté des peuples, et notamment de la jeunesse, de créer une Communauté aux structures démocratiques, ouverte à tous les Etats démocratiques d'Europe, n'a toujours pas réussi à s'imposer.

Les espoirs des peuples ne doivent pas être déçus plus longtemps.

C'est pourquoi les partis socialistes de la Communauté européenne attendent des chefs d'Etat ou de gouvernement qui se

réuniront à La Haye les 1er et 2 décembre 1969 une déclaration attestant leur volonté politique commune de promouvoir sans plus tarder l'intégration européenne dans tous les domaines où des progrès s'imposent :

1. Il convient de préparer les voies qui permettront d'aboutir dans les plus brefs délais à l'ouverture de négociations avec les Etats européens désireux et en mesure d'adhérer aux Communautés européennes. La Communauté doit être prête à établir des relations économiques particulières avec tous les Etats européens qui ne peuvent adhérer à la Communauté.
2. Les structures politiques de la Communauté européenne doivent être renforcées. Les pouvoirs budgétaires et la participation du Parlement européen au processus législatif communautaire doivent être renforcés. Il importe d'organiser l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct. Les processus de décision au sein du Conseil de ministres doivent de nouveau, et sans aucune restriction, concorder avec les dispositions des traités. Le pouvoir exécutif de la Commission doit être renforcé.
3. Dans le cadre de la Communauté, élargie notamment par l'adhésion de la Grande-Bretagne, il est nécessaire d'engager de nouvelles procédures en vue d'une coordination plus étroite des politiques extérieures et des politiques de sécurité des Etats membres, procédures susceptibles de contribuer à renforcer l'influence de la Communauté en Europe et dans le monde par une politique commune au service de la paix, de la détente et du bien-être de tous les peuples. La coopération des institutions des Communautés européennes à cette politique et notamment leur contrôle parlementaire par le Parlement européen doivent être garantis.
4. Une confiance politique accrue doit permettre aux organes de la Communauté de prendre les décisions sans lesquelles il ne paraît pas possible de développer la Communauté en une union économique caractérisée par la stabilité, l'expansion et un

bien-être croissant. Faute d'un renforcement de l'union économique et notamment de la solidarité monétaire, l'achèvement de la période transitoire du marché commun à la date prévue pourrait être remis en cause.

Les socialistes de la Communauté européenne espèrent que la Conférence des chefs d'Etat ou de gouvernement ouvrira de telles perspectives. Car si les socialistes consacrent depuis des décennies leurs énergies à défendre la cause européenne, c'est parce qu'aujourd'hui comme hier, ils aspirent à la création d'une Europe aussi étendue que possible, une Europe dont les structures démocratiques doivent permettre aux peuples d'apporter leur concours à une construction qui restera la contribution la plus importante de la génération d'après-guerre aux oeuvres de la paix, de la liberté et du bien-être.